



JOURNAL DE L'ENTREPRISE

✍ EDITORIAL



Comme vous le savez l'Entreprise Electrique vient d'obtenir de l'AFAQ le certificat OHSAS 18001, au titre du management sécurité, à l'issue d'un processus qui aura duré près de deux

ans, impliquant chacune et chacun d'entre nous. Cette certification complète notre panoplie Qualité avec notre certificat ISO 9001-2000 et Environnement avec le certificat ISO 14001.

C'est incontestablement un savoir-faire différenciateur de notre entreprise qui revient à vous tous qui vous êtes pliés à ces diverses contraintes en participant, chacun selon ses missions, à la mise en place de ses normes. Des équipes de production à celles qui assurent l'administration, personne n'a fait défaut. Je constate chaque jour que "les bons réflexes" que ce soit en terme de sécurité ou d'environnement sont déjà bien ancrés et j'y vois un motif supplémentaire de satisfaction.

A présent, il nous appartient, tous ensemble de faire perdurer et d'approfondir cette démarche, car il ne suffit pas d'avoir trois certificats et de pouvoir crânement en joindre les copies à nos offres commerciales.

Certes, il s'agit là, dans notre secteur d'activité globalement en retard sur ces aspects qualité, sécurité et environnement, il faut le dire, d'un avantage concurrentiel encore réel, même si nombre de nos concurrents s'y sont également mis.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, la certification n'est qu'un point de départ, et si nous avons souhaité conduire ce projet, ce n'est sans doute pas uniquement pour obtenir ces certificats.

Au contraire, c'est parce que nous considérons que la « qualité système » confortait la « qualité produit » que rien de valait plus que la protection de l'intégrité de l'ensemble de nos collaborateurs et des tiers côtoyés sur nos chantiers.

Que la préservation des richesses naturelles et de notre environnement relève de notre responsabilité d'entreprise citoyenne.

En nous engageant vis à vis de nous-mêmes et du temps présent, mais surtout vis à vis de nos enfants et des générations futures, nous faisons route vers "le développement durable".

Patrick MEUNIER



SOMMAIRE

✉ EditorialP1	🚗 Véhicules en engins P5
⚡ Flash sur l'EntrepriseP2 à 5	🚧 SécuritéP6
👤 Les uns et les Autres.....P5	🌳 Qualité/Environnement P7 à 8





LA PREMIÈRE SORTIE PUBLIQUE DE "FLEUR DE LAVE"

Le 22 février 2006 restera une date importante pour tous les partenaires du chantier TRAM, car c'était en effet la première fois qu'une rame sortait de son parcours test pour emprunter les avenues clermontoises, en situation de circulation réelle. Cette première était organisée avec la présence des Élus, Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, concepteur, du bureau INGEROP et de l'ENTREPRISE ELECTRIQUE, pour les tests des installations SVT.

Nous avons par ailleurs constaté que les riverains étaient fortement intéressés par cette démonstration, nombre d'entre eux ayant accompagné la rame tout en profitant de la présence des techniciens pour poser de nombreuses questions. Les problèmes occasionnés par les importants travaux étaient ce jour là oubliés, avec la concrétisation du passage du TRAM devant chez eux.

Le cheminement prévu partait du dépôt de maintenance pour arriver au carrefour des Pistes, en passant par la rue du Pont de Neyrat, l'ensemble du boulevard Torpilleur Sirocco, la rue du Docteur Bousquet, le boulevard Etienne Clémentel, la traversée du carrefour des Pistes pour terminer à la hauteur de la base vie au niveau du carrefour Jouhau / La Rate. Ce trajet d'environ 3 km était un premier essai capital, relatif au fonctionnement de la rame sur le GLO (vérification des distances d'approche aux quais, contrôle des alimentations LAC, guidage du galet / rail, passage des aiguillages) et surtout pour l'ENTREPRISE ELECTRIQUE, le bon fonctionnement des carrefours à feux installés.



Effectivement, 14 carrefours mis en service étaient concernés, et le premier passage de cette rame était crucial pour la suite car les seuls essais à ce jour avaient

été réalisés avec un véhicule "maison" hors des proportions d'une rame (32m de long, environ 25 tonnes).

Nous pouvons dire aujourd'hui que les tests ont donné entière satisfaction, même si les temps et réglages restent à affiner pour essai à vitesse normale (environ 30 Km /H).

Je remercie et félicite l'ensemble des intervenants pour le sérieux de leur travail, l'image qu'ils donnent d'eux mêmes et l'image de l'entreprise qu'ils véhiculent au travers de leur présence forte sur ce chantier.



Merci également à notre bureau d'études pour sa collaboration et sa forte implication dans ce projet, qui reste motivant au vu de l'objectif final. Nous avons également une pensée pour les Techniciens de la Ville de Clermont, qui de par leur disponibilité permettent de valider et mettre en service certains contrôleurs et aménagements souvent souhaités dans l'urgence.

Rien n'est jamais acquis, mais ces tests nous permettent d'envisager sereinement la suite, même si nous savons que certaines journées seront longues quand les périodes d'essai marche à blanc et d'essai marche réelle arriveront.

Jacques ALARY

LES MARCHÉS

O
B
O
I
E
N
S
C
Z
E
S

EDF/PFA BORDEAUX 2206 / 2007

Amélioration et réalisation prise de terre 150 K € / an

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Maintenance de la signalisation tricolore

2006 – 2007 – 2008 et éventuellement 2009 500 K € / an

VILLE DE CHAMALIÈRES

EP stade du Colombier..... 120 K €

EDF AVEYRON LOZÈRE

Marché branchement EDF - LOZÈRE année 2006 150 K €

Patrick MEUNIER

LE PLOT RÉFLÉCHISSANT



Les plots réfléchissants de nuit...

Cette pièce est principalement composée de **trois parties** :

- ♦ **La Surface d'Incidence** reçoit les faisceaux de lumière provenant des véhicules en croisement.
- ♦ **Le Miroir** travaille en réflexion et renvoie la lumière vers le véhicule en fournissant au conducteur un signal lumineux et efficace même par temps de pluie.
- ♦ **Le Pied** permet la mise en place du plot dans son logement.

Ce plot possède un système de fixation original qui permet un montage rapide à un coût réduit sans utilisation de colle ni de ciment, la pose est donc possible même par temps de pluie.



L'installation des plots est réalisée grâce à un outil nommé " Holotool". Cet outil en diamant est composé de 2 couronnes concentriques qui permettent de réaliser un forage de diamètre extérieur de 52 mm ainsi qu'un épaulement intérieur de diamètre 47 mm servant de butée de mise en place du plot dans le fond de son logement.

L'Entreprise Electrique a réalisé en 2005 la signalisation lumineuse d'un centre giratoire au moyen de 250 plots réfléchissants.

Ce chantier a été commandé à **l'Entreprise Electrique** par le **SIEN** pour la commune de Decize.

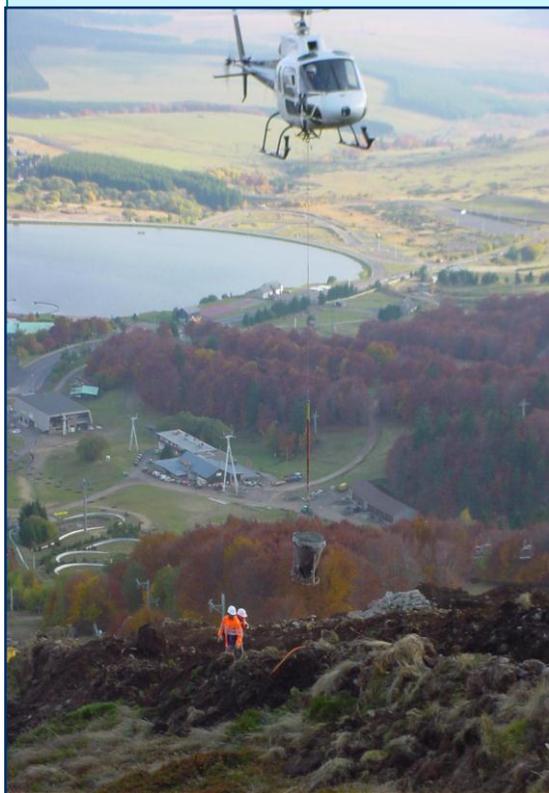
Le principe du Plot Réfléchissant est le principe de fonctionnement optique et celui de base du catadioptr.

Xavier BARON

SUPER-BESSE II

L'ENTREPRISE ELECTRIQUE vient de réaliser en fin d'année 2005, l'éclairage de deux nouvelles pistes de ski à Super-Besse, et notamment la piste dite « Desdames » dédiée à la compétition de slalom.

Cette piste est éclairée à 250 lux à partir de 45 projecteurs 2000 W iodures métalliques, répartis sur 9 mâts de 16m le long de la piste. La seconde piste, constituée de 11 mâts de 16 m équipés de 3 projecteurs 2x600 W sodium haute pression, permet l'accès à la piste "Desdames".



En pleine pente

Les travaux ont débuté le 12 septembre 2005 par le déroulage des câbles, 240, 150 et 95 mm² cuivre, en tranchées communes ouvertes par les équipes de la station. A suivi le coulage du béton pour les massifs des mâts et des armoires platines associées.

Cependant, il restait 6 massifs à couler, inaccessibles aux engins traditionnels (chargeur à chenilles). Il a donc fallu faire appel à l'hélicoptère. Quatre massifs ont été coulés dans de bonnes conditions météo le vendredi 14 octobre 2005 entre 14 h et 17 h 50, soit 88 rotations pour environ 26 m³ de béton.

Le coulage des 2 massifs restants s'est déroulé dans des conditions un peu plus délicates. Mais le plus dur restait à venir.

En effet, la livraison des mâts retardée par l'adaptation d'un crochet de levage, ne nous a pas permis de les poser avant l'arrivée du froid et de la neige. Une première tentative de levage à l'hélicoptère s'est soldée par un incident grave : à cause du mauvais temps le pilote a été contraint de larguer le premier mât qui s'est couché sur la piste dans la neige, heureusement sans mal pour le personnel au sol, 2 projecteurs ont souffert du choc. La deuxième tentative, le 19 décembre, la seule journée où le ciel était dégagé, les 20 mâts sont levés et fixés sur leurs massifs. Le chantier s'est donc terminé juste à temps .



Les mâts sont enfin retrouvés !



800 litres de béton !

La neige artificielle et la neige naturelle tombée en abondance dès le début de décembre, nous a obligés à dégager des dizaines de m³ de neige pour retrouver les mâts et surtout les têtes de massifs jusqu'à 2,50 m au-dessous de la surface.

De plus l'accès au pied des mâts était impossible sans l'aide des engins à chenilles de la station. Ce qui a valu quelques glissades pour certains.

Nous pouvons féliciter le personnel qui a travaillé sur ce chantier dans des conditions climatiques parfois très difficiles.

Rendez-vous en fin d'année pour un nouvel épisode.

B. JUILLARD

10 BONS CONSEILS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES DE CARBURANT

1. Je me déplace en véhicule lorsque c'est nécessaire et j'optimise mes déplacements
2. Lorsque je choisis un véhicule, je prends celui qui consomme le moins de carburant et qui émet le moins de CO2
3. J'adopte une conduite souple et sans à-coups :
 - une conduite agressive augmente la consommation de 40% en ville et de 20% sur route
4. J'évite de pousser les vitesses
 - cela permet d'économiser 20% de carburant
5. Je diminue ma vitesse de 10 km/h sur autoroute
6. Je fais nettoyer régulièrement le filtre à air de mon véhicule
 - un filtre à air encrassé augmente la consommation de 3%
7. Je pense à prendre des pneus « basse consommation » et je les gonfle correctement
 - les pneus « basse consommation » engendrent jusqu'à 5% d'économie de carburant
 - un véhicule ayant des pneus sous gonflés consomme 4 à 8% de plus de carburant
8. Je ne surcharge pas mon véhicule
 - une surcharge du véhicule de 20% diminue de 30% le rendement de celui-ci
9. Je n'abuse pas de la climatisation
 - la climatisation augmente en moyenne de 20% la consommation de carburant
10. Lorsque c'est possible, j'enlève la galerie de toit si je n'en ai pas besoin
 - un véhicule équipé d'une galerie consomme 10% de plus de carburant.

Denis POUILLARD



LES UNS ET LES AUTRES

ÉTAT CIVIL

Sandrine et Laurent CAHUZAC ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 23 janvier 2006 de leur fille

Romane

Marie-Anne MIOLANE et Nicolas BALEYDIER ont la joie de nous annoncer la naissance le 6 janvier 2006 de leur fils

Tom

Corinne BROUSSE



INCIDENTS SUR VÉHICULES ET ENGIN

CLERMONT-FD :

a heurté le véhicule qui le précède → avant enfoncé
coût : 407 € H.T.

Denis POUILLARD

SÉCURITÉ : ANNÉE 2005

Janvier à février 2006

TOUJOURS PAS D'ACCIDENT : à poursuivre

OBJECTIF ZERO accident : pour 2005 (atteint) ; pour 2006 (à continuer)

L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
certifie son Système de
management Q.S.E.



La reconnaissance de notre professionnalisme

Je serai beaucoup plus présent sur les chantiers au courant de l'année 2006.

Au cours du mois de février j'ai pu effectuer 27 visites d'équipes. Quelques manquements à la Sécurité Il faut améliorer le comportement "Sécurité" et que cela devienne un automatisme (au même titre que mettre la ceinture de sécurité dans sa voiture).



Pour cela nous avons mis en place **LA MINUTE SÉCURITÉ**.
Le classeur Minute Sécurité : chaque jour un thème, une fiche.

Au cours de mes visites j'ai pu vous interroger sur le démarrage de la minute Sécurité → c'est parti..... bien sur certains secteurs et doucement sur d'autres.

LA MINUTE SÉCURITÉ

Provoquer les occasions de parler de Sécurité
Créer le réflexe Sécurité
Animer chaque jour un moment Sécurité
sur tous les chantiers

 La sécurité

 « **UNE PRIORITÉ à PARTAGER** »

Lors de la Revue de Direction Q.S.E. du 23 janvier 2006,
un point de l'ensemble de l'organisation a été fait.
Les consignes de management de la Direction sont les suivantes :

SYNTHÈSE DES INDICATEURS & OBJECTIFS

INDICATEUR	OBJECTIF 2006
ORGANISATION Qualité du travail réalisé	Productivité de 6%
Respect du système de management Qualité/ Sécurité/ Environnement	95% des audits internes sur les procédures satisfaisants
Taux de satisfaction des clients	Le retour des fiches de fin de chantier satisfaisant à 90 %
Taux d'utilisation des véhicules et engins	Avoir une moyenne de 110 jours d'affectation par an
SÉCURITÉ Accident du travail	Zéro accident
Presque accident	Recueillir les presque accidents pour faire de la prévention
ENVIRONNEMENT Tri sélectif des déchets	95% de bennes bien triées (déchets inertes, industriels banals et spéciaux)
Consommations par centre de travaux Eau, électricité, fioul, gaz	Stabilisation des consommations

Nouveaux axes d'amélioration pour l'organisation QSE en 2006

- Mise à jour et création de procédures d'organisation QSE (travaux, revue de direction, pilotage des processus)
- Les réunions semestrielles des responsables d'affaires feront l'objet d'un compte rendu
- Les actions du Plan Stratégique Partagé seront programmées dans le plan d'amélioration 2006
- Trouver une méthode pour mesurer l'amélioration des comportements en matière de sécurité pendant les audits
- Evaluer dans la fiche EIM la réalisation des objectifs QSE par le personnel
- Donner aux auditeurs internes des sujets particuliers à auditer selon les besoins du centre de travaux
- Réduction du coût des déchets par le tri sélectif
- Amélioration de l'image de marque de l'entreprise (camion et véhicule, vêtement de travail)
- Nouveaux locaux pour t-Flour et réhabilitation des bureaux à Lapalisse
- Communication Clients (manifestation Tramway, sponsoring sportif, culturel et solidaire)
- Investissement dans l'outil informatique
- Mise à jour de l'analyse environnementale, document unique sécurité
- Validation de l'état des lieux réglementaire QSE
- Travail sur le presque accident
- Réalisation de deux réunions QSE par centre de travaux
- Mise en place d'une surveillance des décisions de réparation des véhicules anciens
- Etude des consommations de véhicules
- Groupe de travail achat approvisionnement, comptabilité
- Sécurité des magasins
- Groupe de travail sur la préparation du plan de formation chantier
- Carnet de maintenance des appareils de levage et d'élévation de personne
- Expérimentation de l'informatisation des fiches de contrôle chantier en entretien
- Groupe de travail EP/ Illumination (Alary, Noel, Juillard, Autissier)
- Groupe de travail « mise à la terre EP » (Ouvry, Juillard, Autissier)
- Groupe de travail « petit matériel » (Tardivat, Crétaud, Pouzadoux, Autissier)
- Sensibilisation à la Minute sécurité et à l'analyse des risques particuliers (Joubard, chef d'équipes, Pouzadoux)

Philippe AUTISSIER

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de janvier et février 2006

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
MAGASIN	Messieurs LABORDE POLGE	2352	Le matériel du chantier HTA "Charbonnier" n'est pas complet. Le chantier et sous coupure EDF donc le délai est à respecter. Mauvaise préparation du matériel et absence de contrôle final	Commande du matériel en urgence 3 jours avant le début du chantier. Le chantier est réalisé dans les délais	1°) Demander les renseignements utiles si l'étude d'EDF n'est pas exhaustive pour la liste du matériel. 2°) Le conseil d'un fournisseur "Selecom" n'annule pas les vérifications qualitatives et quantitatives dans la FI 06.01.01 Achats	152 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur NOËL	969	L'enfouissement d'un câble souterrain à 0,50 est fait avec une couverture de béton de protection. Des décaissements de la rue sont faits après notre passage, EDF nous fait remarquer qu'il n'y a aucune protection béton sur le câble	Nous ne pouvons pas prouver la véracité des travaux car le plan de recolement n'indique pas de cotation où le béton de protection a été fait	Le relevé de terrain est un élément essentiel de la traçabilité du dossier de chantier. Il faut vérifier s'il n'y a pas d'oubli avant de le rendre au responsable d'affaires	152 €	Pas concerné
MAGASIN	Monsieur ROUSSET	1033	Lors des essais d'éclairage du stade de Massiac, les protecteurs PHILIPS OPTIVISION ont les verres qui éclatent. Les lampes sont endommagées suite au problème	PHILIPS remplace le matériel et indemnise l'entreprise des frais occasionnés	Suite au problème rencontré, une étude est mise en place avec essai en laboratoire par PHILIPS. Prudence en ce qui concerne l'achat de ce projecteur	1.973 €	1 973 €
TOTAL						2 277 €	1 973 €
DIVERS	Fiche n° 2353 émise par Monsieur LABORDE (administratif) Ficher n° 1179 émise par Monsieur GADOMSKI (magasin)					73 € 73 €	Pas concerné 73 €
TOTAL						2 423 €	2 046 €

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE : 2 423 €
COÛT DE RESPONSABILITÉ INTERNE : 377 €

Philippe AUTISSIER

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
 18, Rue de la Gantière - BP 324
 63009 CLERMONT-FERRAND
 Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
 www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
 Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE
 Rédacteurs: Les salariés
 Impression : Chaumeil Repro
 Tirage : 280 Exemplaires